la coopérative tiers-lieux

ORGANISME DE FORMATION

MAJ 17/09/2026

Faciliter l'Intelligence Collective dans votre organisation

Formation certifiante, éligible au CPF

Objectif de formation

Cette formation permet de développer la posture et les compétences transversales d'un facilitateur au service des groupes et des collectifs qui ont des objectifs complexes à atteindre.
Elle vise une **triple compétence** :
- Etre un.e praticien.e de l'Intelligence Collective, notamment en connaissant et mettant en oeuvre les conditions requises pour créer des dynamiques collectives,
- Etre un.e praticien.e de la facilitation, notamment en concevant/préparant et animant des méthodes et processus robustes de mise en intelligence collective,
- Etre un.e équipier.ère compétent.e sachant travailler dans un collectif et pouvant transmettre et modéliser cette compétence auprès des personnes appartenant aux collectifs accompagnés.

Cette formation prépare (et inclut le passage des épreuves) à la certification Faciliter l'Intelligence Collective (référentiel de compétences FIC) de l'organisme certificateur Didascalis (RS5882) enregistrée le 25/02/2022. Elle est **éligible au CPF**.
La certification prépare et atteste du professionnalisme des personnes occupant des fonctions managériales et de facilitation transversale qui soutiennent la dissémination de pratiques collaboratives.

121 heures, réparties comme suit :
- 14 jours de formation
- 2.5 jours dédiés au projet tutoré (journée ressource)
- 3h de supervision de projet
- 3h de tutorat individuel

9h - 17h15

Bordeaux

6 900 € (incluant le passage des épreuves d'évaluation)

Formation **finançable via le CPF** (co-financements possibles : fonds propres, France Travail, employeur, OPCO)

Objectifs pédagogiques et compétences visées

À l'issue de cette formation, vous serez en mesure de :
- Questionner le donneur d'ordre d'une intervention de facilitation (leader d'équipe, client, etc.) pour identifier les objectifs à atteindre et le contexte.
- Rédiger un déroulé d'intervention de facilitation pour mettre en dynamique un collectif dans un but donné et en tenant compte des contraintes particulières et du contexte.
- Préparer les conditions de mise en œuvre d'un processus d'IC pour optimiser sa réussite en intégrant les adaptations pour les personnes en situation de handicap.
- Utiliser une méthodologie de gestion de projet collaborative pour optimiser les ressources disponibles en valorisant l'autonomie, la responsabilité et la complémentarité.
- Travailler en équipe pour assurer polyvalence et flexibilité au service de collectifs variés.
- Faciliter des méthodes de partage de représentations et d'expériences afin de co construire une vision commune et partagée de l'objectif à atteindre ou problème à résoudre.
- Choisir des processus de décision adaptés aux enjeux et particularités du collectif et faciliter ces processus pour permettre au groupe de décider de manière pertinente et efficace.
- Utiliser des méthodes collaboratives adaptées, et faciliter des processus d'IC pour amener un collectif à faire des pas de côté dans la recherche de solutions créatives et/ou innovantes.
- Utiliser des méthodes pour créer les conditions de confiance dans le démarrage des activités d'un groupe en répondant aux besoins de cadre et de lien entre les personnes.
- Conserver une méta position dans vos interventions de facilitation pour adapter celles-ci aux besoins émergents du groupe tout en conservant l'objectif à atteindre.
- Dans toutes vos activités, contribuer à la dissémination de pratiques collaboratives dans votre environnement direct pour soutenir les démarches de changement de culture managériale en adoptant une attitude ouverte, pédagogique et constructive avec vos interlocuteurs.

♿ *Personnes en situation de handicap ou nécessitant une adaptation de la formation : contactez-nous. Nous nous engageons à adapter l'accueil et les parcours à vos besoins.*

la coopérative tiers-lieux

ORGANISME DE FORMATION

Faciliter l'Intelligence Collective dans votre organisation

Formation certifiante, éligible au CPF

Public

- Personnes exerçant une responsabilité managériale au sein d'une structure ou d'un réseau professionnel : Manager, Responsable, Dirigeant, RH, coach interne, chef de projet, chargé de mission, coordonnateur de réseaux.
- Personnes dont le métier est au service de collectifs, tel que formateur ou consultant.
- Personnes en reconversion professionnelle vers les métiers de l'émergence de la créativité et de l'innovation.

Prérequis

Aucun prérequis de diplôme n'est exigé. L'admission se fait après un entretien individuel avec un des formateurs pour vérifier l'adéquation de la formation au projet de développement de la personne, qui abordera :

- Le projet professionnel : devenir Facilitateur, c'est embrasser une **mission de dissémination** de pratiques collaboratives et devenir ainsi un acteur du changement au service de son environnement professionnel.
- L'appétence pour le **travail collectif** : la formation permet de renforcer les compétences à agir auprès des personnes et dans des groupes pour que les talents de chacun soient utilisés, valorisés et potentialisés au service des défis collectifs.
- La volonté de **faire évoluer sa posture** en développant une conscience de l'impact de ses comportements dans sa relation aux autres et au service d'un objectif commun.
- La capacité personnelle à **participer à tous les temps de formation** et à **assumer la charge de travail personnel** nécessaire pour l'atteinte des objectifs pédagogiques.

Contenus

Module 1 | Intelligence collective et changement
Module 2 | L'art de la relation
Module 3 | Le groupe performant
Module 4 | Intelligence Collective et évaluation
Module 5 | La dissémination
Module 6 | Le contrat de facilitation
Module 7 | Épreuves d'évaluation

Moyens matériels et pédagogiques

Accès à des outils de collaboration numérique pour les demi-journées à distance et les travaux d'intersession. Tutorat individuel.

Évaluation

La progression pédagogique sera évaluée tout au long du parcours via des travaux d'application et une formalisation de retours réflexifs.
La certification repose sur le système d'évaluation suivant :

- Épreuve A : soutenance orale basée sur un retour d'expérience réelle de facilitation d'un événement d'intelligence collective.
- Épreuve B : exposé de présentation de 2 concepts d'intelligence collective.
- Épreuve C : témoignage basé sur la posture dans l'expérience de dissémination de l'IC.
- Épreuve D : facilitation d'un groupe.

Formatrices

Chrystel Mouysset

Facilitatrice certifiée en Intelligence collective, Chrystel a exercé pendant 20 dans le milieu associatif, où elle a animé des processus de coopération notamment auprès de publics dits "vulnérables", et managé de nombreux projets et équipes. Elle a par ailleurs accompagné des porteurs de projets dans le champ de l'habitat partagé au travers de parcours de formation dédiés. Spécialiste de la participation citoyenne, elle s'est formée au sein de grands réseaux associatifs. Aujourd'hui elle accompagne des projets dans leurs dynamiques de coopération et forme aux outils de l'intelligence collective.

Elodie Truong

Consultante en management de projets et innovation, co-fondatrice de tiers-lieux en Nouvelle-Aquitaine, Elodie accompagne des projets territoriaux auprès du secteur associatif et des collectivités.
Issue d'une formation pluridisciplinaire (design, management de projet, entrepreneuriat), elle mobilise plusieurs champs de méthodes allant du design-thinking aux outils de marketing au service de l'intelligence collective.